

Bretagne, Finistère
Plouzané
Pointe du Petit Minou

Batterie d'artillerie de côte pour deux canons de 8,8 cm sous bunkers - casemates de type 671, Pointe du Petit Minou (Plouzané)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA29001787

Date de l'enquête initiale : 2004

Date(s) de rédaction : 2004, 2024

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales de Bretagne, enquête thématique régionale Inventaire des héritages militaires en Bretagne

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : batterie, blockhaus, poste d'observation

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Références cadastrales : AH, 54

Historique

Cette batterie d'artillerie de côte (*Marine Küsten Batterie*) de l'Allemagne nazie, dépendait du groupe d'artillerie côtière de marine 262 de Brest (*Marine-Artillerie-Abteilungen 262*) qui disposait d'un poste de commandement dans le [fort du Minou](#).

Elle était armée de deux canons de 8,8 cm (SK C/35) sous bunkers - casemates de type 671 coulés par l'Organisation Todt après le deuxième trimestre 1943.

Déclassée du domaine public militaire en 1993, cette batterie d'artillerie de côte appartient au Conservatoire du littoral.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle

Dates : 1943 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre : Organisation Todt (ingénieur militaire, attribution par travaux historiques)

Description

Deux bunkers - casemates de type 671 composent cette batterie d'artillerie. La casemate de gauche (ouest) est dotée d'un observatoire d'artillerie et d'un poste d'observation et de tir pour mitrailleuse.

Construite en béton armé, chaque casemate regroupe une chambre de combat (*Kampfraum*) pour abriter un canon et deux niches à munition (*Nischen für Munition*) de part et d'autre du couloir d'accès. Son armement était constitué d'un canon de 8,8 cm.

Dalle de couverture et murs périphériques mesurent 2 m d'épaisseur, ce qui place ce type de bunker dans les "constructions permanentes" (*Ständig Ausbau*), c'est-à-dire à l'épreuve des bombes aériennes. Ses angles sont arrondis pour une meilleure résistance.

Avant le coulage du béton, leurs surfaces extérieures ont été travaillées - ici par des rainurages irréguliers obtenus sans doute pas des insertions dans le coffrage en bois - afin de parfaire leur camouflage.

Sa large embrasure permettait au canon de tirer vers le sud contre un objectif maritime. La visée du canon pouvait se faire dans le plan horizontal (azimut de +60 degrés et -8 degrés) et dans le plan vertical (élévation de +35 degrés et -5 degrés). Elle a été modifiée par piquetage de l'appui de l'embrasure et sciage vers l'ouest afin d'augmenter son champ de tir tant en azimut qu'en élévation négative. L'embrasure se caractérise par son ébrasement extérieur à redans (visière et côtés) conçu

pour éviter les coups d'embrasure. Ce type d'embrasure est nommée "front Todt" par Paul Virilio en référence à Fritz Todt (1891-1942), ingénieur allemand des travaux publics, ministre du *Reich* pour l'Armement et les Munitions. L'embrasure elle-même était protégée par un filet métallique ou des chaînes par pare-éclats dont subsistent certaines fixations.

Le plafond de la chambre de combat était doté d'un système d'aspiration et d'évacuation des fumées de tir. De part et d'autre de la chambre de combat se trouvent des conduits - tuyaux pour les câbles de communication et pour les câbles d'alimentation électrique.

Les deux niches latérales permettent de stocker les munitions : cartouches/gargousses (*Kartuschen*) et obus (*Granaten*). Un espace dédié permet d'accueillir le ventilateur d'extraction (*Absaugelüfter*) des fumées de tir.

Chaque casemate a nécessité un terrassement de 330 m³, 310 m³ de béton, 13 t de fer rond en ferrailage et 4,7 t de fer profilé pour le plafond. Il s'agit d'un type de bunker assez répandu sur le Mur de l'Atlantique (508 exemplaires selon Rudi Rolf).

Les portes (de type 728P3) ont disparu.

Libre d'accès, les deux casemates sont couvertes de graffitis.

En arrière des bunkers, des tranchées remontent vers le nord et la [batterie de 24 cm du Minou](#).

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Type(s) de couverture : terrasse

Énergies : énergie électrique : produite à distance

Typologies et état de conservation

État de conservation : désaffecté, état moyen

Dimensions

Mesures : l : 9,6 m ; la : 10 m ; h : 5,1 m

Précision dimensions :

Selon le catalogue des plans-types, la réalisation d'un bunker - casemate de type 671 (*Schartenstand für Geschütze auf mittlere Sockellafette ohne Nebenräume 120 degrés*) nécessite 310 m³ de béton, 13 t de fer rond et 4,7 t de fer profilé pour une fouille de 330 m³.

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre, à signaler

Éléments remarquables : blockhaus, casemate, poste d'observation

Sites de protection : site classé

Statut de la propriété : propriété d'un établissement public (parcelle appartenant au Conservatoire du littoral.)

Des bunkers très visibles

Déclassée du domaine public militaire en 1993, cette batterie d'artillerie de côte, notamment composée de deux bunkers - casemates pour canon de 8,8 cm, appartient au Conservatoire du littoral. Très visibles de la route d'accès au [fort du Minou](#), les bunkers servent de support à des graffitis.

Site d'exception du goulet de Brest, il est classé au titre de la loi du 2 mai 1930.

Ce dossier d'Inventaire du patrimoine a été mis à jour en 2024 dans le cadre de l'[Inventaire des héritages militaires](#).

Références documentaires

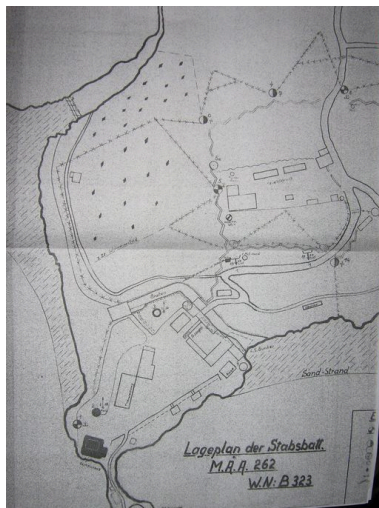
Documents d'archive

- **Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta" (collection : Service Historique de la Défense de Brest)**
Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "**Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta**" (collection : Service Historique de la Défense de Brest).
Service Historique de la Défense de Brest

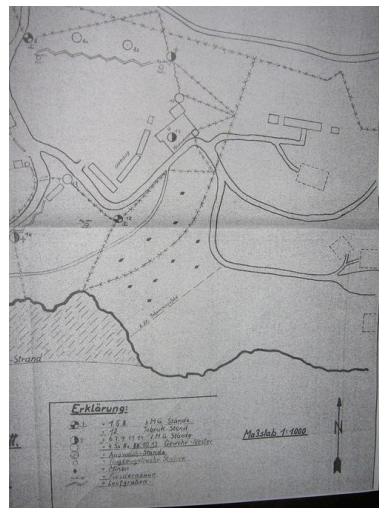
Bibliographie

- **Album Mémorial Atlantikwall, Le Mur de l'Atlantique en France 1940-1944 [1995]**
CHAZETTE, Alain, DESTOUCHES, Alain, PAICH, Bernard. **Album Mémorial Atlantikwall, Le Mur de l'Atlantique en France 1940-1944**. Bayeux : édition Heimdal, 1995, 480 p. ISBN 2-84048088-3.
- **Atlantikwall-Typenheft. Atlantic Wall typology. Typologie du Mur de l'Atlantique [2008]**
ROLF, Rudi. **Atlantikwall-Typenheft. Atlantic Wall typology. Typologie du Mur de l'Atlantique**. Middelburg, PRAK publishing, 2008, 432 p.
- **Constructions normalisées. 600-699. 700-704. Regelbauten [2008]**
FLEURIDAS, Patrick. HERBOTS, Karel. PEETERS, Dirk. **Constructions normalisées. 600-699. 700-704. Regelbauten**. S. l., 2008, 183 p., 2-914827-27-X.
- **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal [2011]**
LÉCUILLIER, Guillaume (dir.), BESSELIÈVRE, Jean-Yves, BOULAIRE, Alain, CADIOU, Didier, CORVISIER, Christian, JADÉ, Patrick. **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal**. Rennes : éditions Presses Universitaires de Rennes, collection Cahiers du patrimoine, 2011, n° 94, 388 p. Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel)
- **Décret du 18 août 1993**
Décret du 18 août 1993 portant déclassement du domaine public militaire et en tant que postes militaires et modification des servitudes d'ouvrages du Minou sis sur la commune de Plouzané dans le département du Finistère.
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000165115>

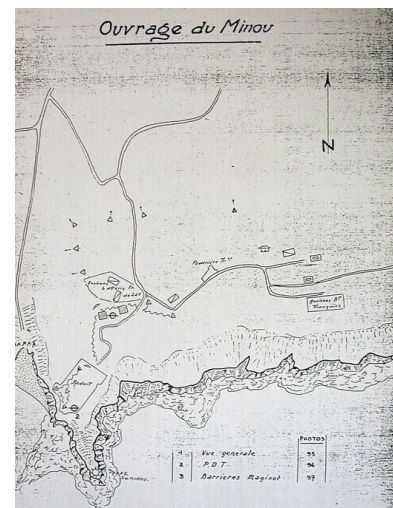
Illustrations



Extrait du plan d'ensemble de la batterie, 1944 (Lageplan der Stabsbatt. M.A.A. 262. W.N. B 323)
Phot. Auteur inconnu
IVR53_20082910295NUC



Extrait du plan d'ensemble de la batterie, 1944 (Lageplan der Stabsbatt. M.A.A. 262. W.N. B 323)
Phot. Auteur inconnu
IVR53_20082910296NUC



Plan de l'ensemble fortifié du Petit Minou, vers 1946-1947 (extrait du rapport Pinczon du Sel, plan n° 110)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20032901720NUCA



Vue aérienne oblique de la pointe du Petit Minou, vers 1946-1947 (extrait du rapport Pinczon du Sel, photographie n° 94)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20032901713NUCA



Vue du bunker - poste de commandement de la pointe du Petit Minou, vers 1946-1947 (extrait du rapport Pinczon du Sel, photographie n° 96)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20032901716NUCA



Vue de situation depuis l'ouest (état en 2004). Surplombant la casemate ouest, un poste d'observation
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20042904310NUCA



Vue générale de la casemate ouest (état en 2004). A droite se trouve une cuve
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20042904312NUCA



Vue du poste d'observation surplombant la casemate ouest (état en 2004)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20042904313NUCA



Vue du panorama vers le sud-ouest depuis le poste d'observation (état en 2004)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20042904311NUCA



Vue de la casemate est (état en 2004)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20042904314NUCA



Vue du réseau de tranchées partant vers le nord (état en 2004)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20042904315NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les bunkers du Mur de l'Atlantique (étude en cours) (IA29002282)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Forteresse Brest (Festung Brest) (IA29001848) Bretagne, Finistère, Brest

Batterie d'artillerie de côte dite batterie de 100 mm à tir rapide du Minou, Pointe du Petit Minou, Kerangoff (Plouzané) (IA29001842) Bretagne, Finistère, Plouzané, Pointe du Petit Minou, Kerangoff

Batterie d'artillerie de côte dite batterie de 24 cm du Minou, Pointe du Petit Minou (Plouzané) (IA29001840) Bretagne, Finistère, Plouzané, Pointe du Petit Minou

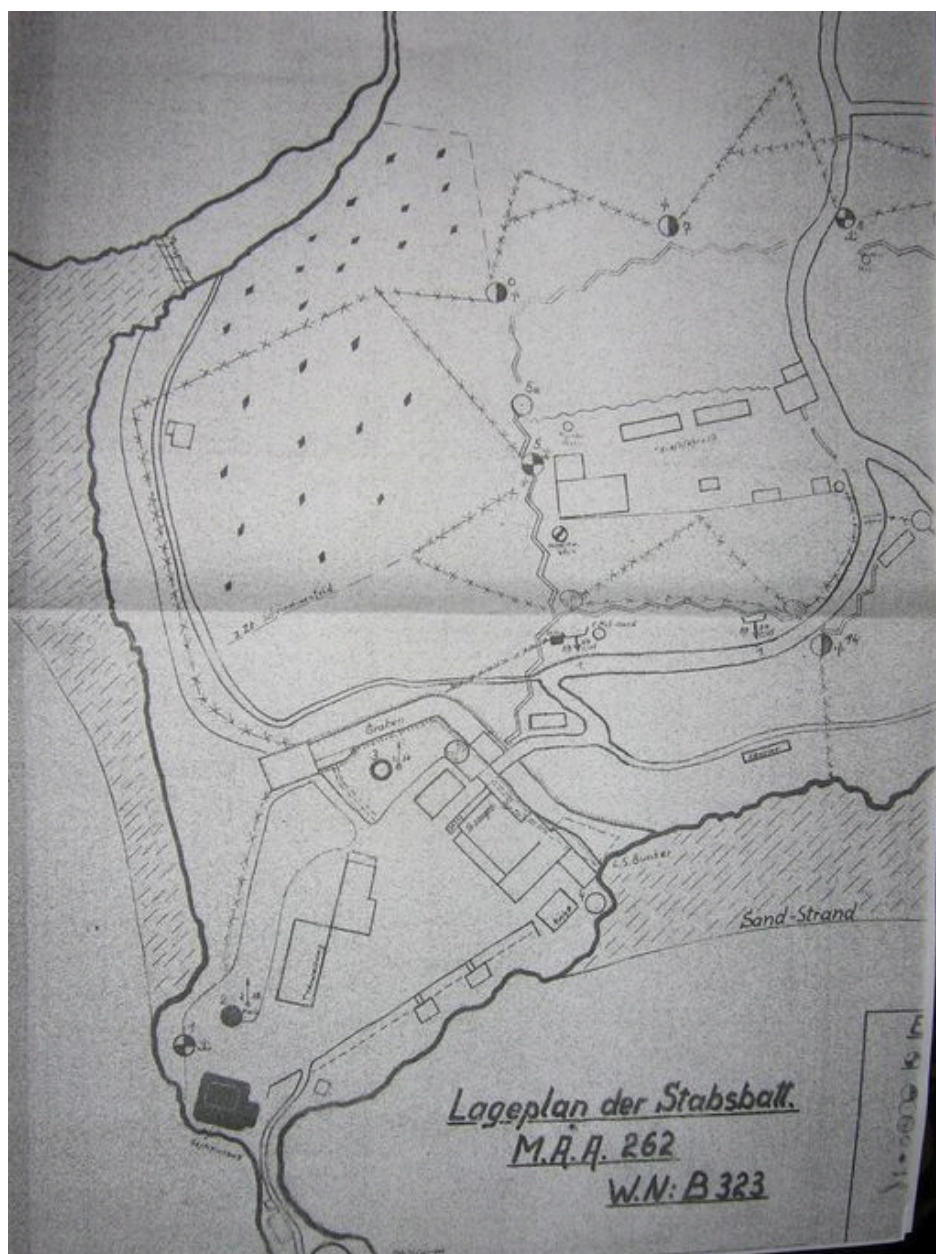
Batterie d'artillerie de côte dite batterie de 32 cm du Minou ou batterie du Sémaphore du Minou, Pointe du Petit Minou (Plouzané) (IA29001841) Bretagne, Finistère, Plouzané, Pointe du Petit Minou

Fort du Minou (B 323), Pointe du Petit Minou (Plouzané) (IA29001117) Bretagne, Finistère, Plouzané, Pointe du Petit Minou

Groupe défensif côtier "Saint-Renan" codé "Re" (IA29004712)

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécuillier

Copyright(s) : (c) Association Pour l'Inventaire de Bretagne ; (c) Région Bretagne



Extrait du plan d'ensemble de la batterie, 1944 (Lageplan der Stabsbatt. M.A.A. 262. W.N. B 323)

Référence du document reproduit :

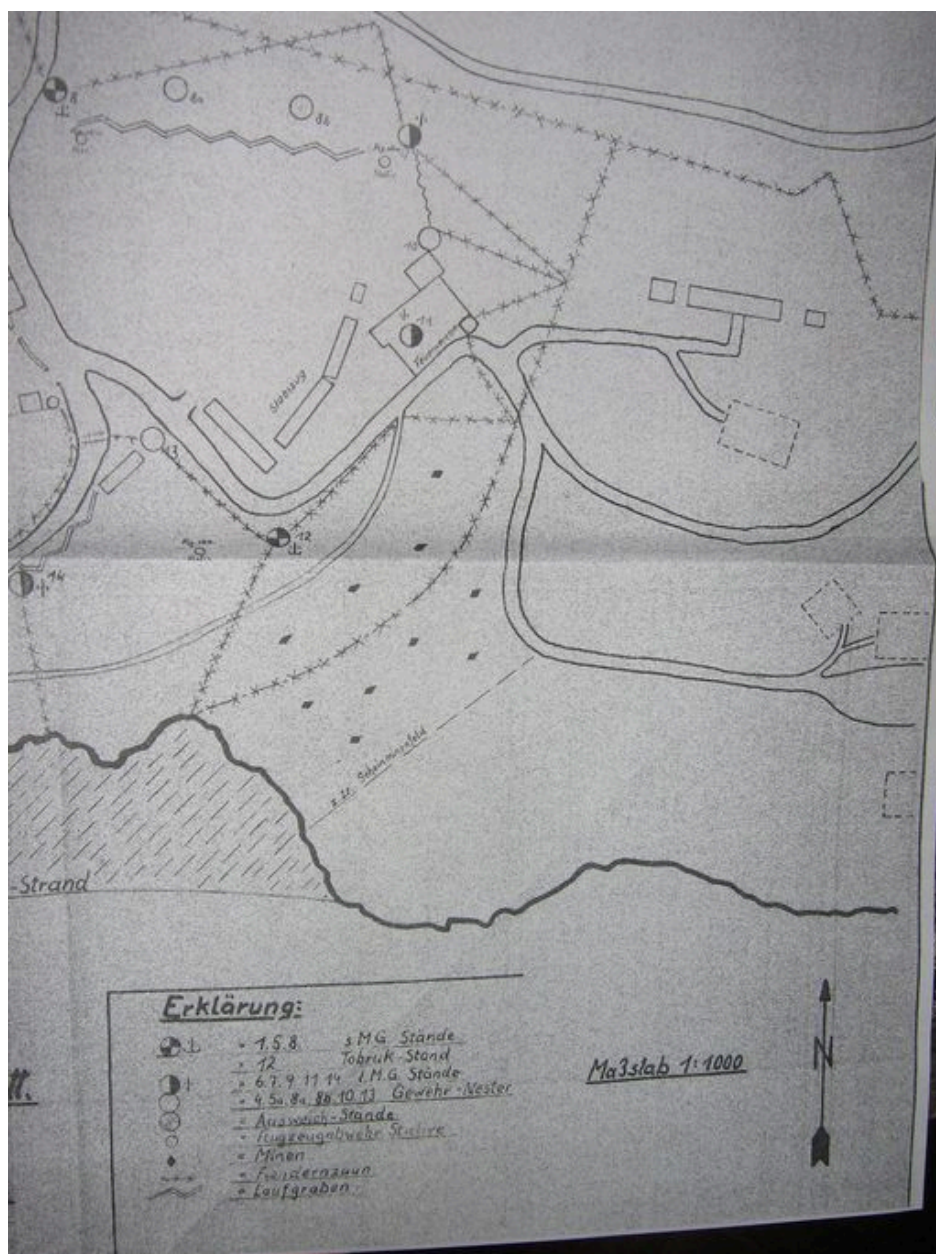
- **Fonds des Archives fédérales allemandes - Das Bundesarchiv**
Fonds des Archives fédérales allemandes - Das Bundesarchiv.
Bundesarchiv, Koblenz, Deutschland

IVR53_20082910295NUC

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Extrait du plan d'ensemble de la batterie, 1944 (Lageplan der Stabsbatt. M.A.A. 262. W.N. B 323)

Référence du document reproduit :

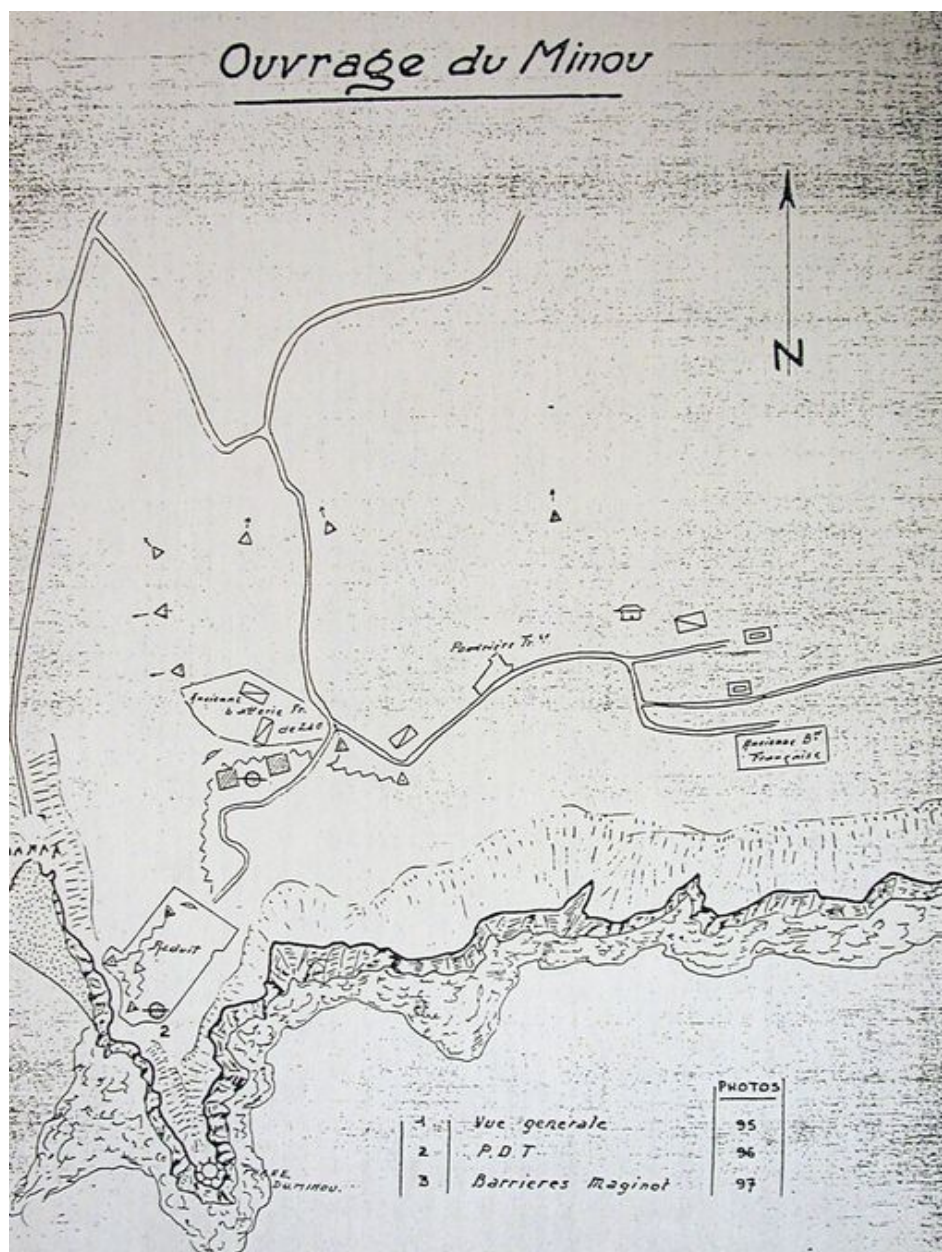
- **Fonds des Archives fédérales allemandes - Das Bundesarchiv**
Fonds des Archives fédérales allemandes - Das Bundesarchiv.
Bundesarchiv, Koblenz, Deutschland

IVR53_20082910296NUC

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de l'ensemble fortifié du Petit Minou, vers 1946-1947 (extrait du rapport Pinczon du Sel, plan n° 110)

Référence du document reproduit :

- **Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta" (collection : Service Historique de la Défense de Brest)**

Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). **"Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta"** (collection : Service Historique de la Défense de Brest).
Service Historique de la Défense de Brest

IVR53_20032901720NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique de la pointe du Petit Minou, vers 1946-1947 (extrait du rapport Pinczon du Sel, photographie n° 94)

IVR53_20032901713NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker - poste de commandement de la pointe du Petit Minou, vers 1946-1947 (extrait du rapport Pinczon du Sel, photographie n° 96)

IVR53_20032901716NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation depuis l'ouest (état en 2004). Surplombant la casemate ouest, un poste d'observation

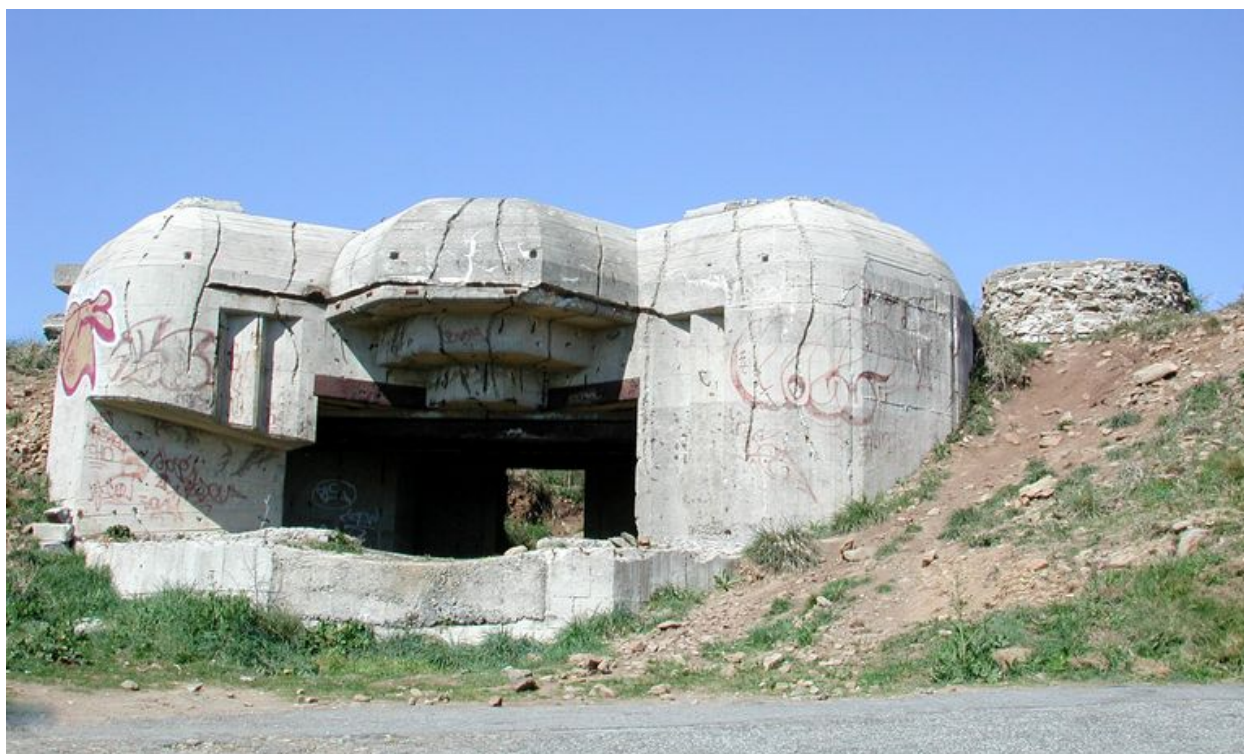
IVR53_20042904310NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2004

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la casemate ouest (état en 2004). A droite se trouve une cuve

IVR53_20042904312NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2004

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du poste d'observation surplombant la casemate ouest (état en 2004)

IVR53_20042904313NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2004

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du panorama vers le sud-ouest depuis le poste d'observation (état en 2004)

IVR53_20042904311NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2004

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la casemate est (état en 2004)

IVR53_20042904314NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2004

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du réseau de tranchées partant vers le nord (état en 2004)

IVR53_20042904315NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2004

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation